

ARIANNE PHOSPHATE PUBLIE SES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2022

DAN: TSX-V (Canada)

JE9N: FSE (Germany)

DRRSF: OTC (USA)

SAGUENAY, QC, le 22 nov. 2022 /CNW Telbec/ - **Arianne Phosphate** (la « Société » ou « **Arianne** ») (TSXV : DAN) (FRANCFORT : JE9N) (OTC : DRRSF), une société en stade de développement du projet de mine de phosphate du Lac à Paul, dans la région du Saguenay--Lac-Saint-Jean, au Québec, publie ses résultats opérationnels et financiers pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants opérationnels et financiers

- Le 1er avril 2022, la Société a émis 4 166 096 actions ordinaires au prix de 0,512 \$ par action, au lieu d'espèces, à titre de paiement d'intérêts annuel à Mercury Financing Corp. au 31 mars 2022. La Société a choisi de payer en actions ordinaires, ces titres émis étant assujettis à une période de détention terminée le 2 août 2022.
- En avril 2022, Arianne a conclu une entente collaboration avec Northern Nutrients de la Saskatchewan, au Canada afin de faire progresser l'utilisation de son concentré de phosphate de haute pureté dans les engrais dérivés. Les avantages de ces travaux se traduiraient par la capacité d'intégrer le concentré de phosphate de la Société directement dans les engrais sans avoir à le transformer au préalable par acidulation.
- En mai 2022, la Société a annoncé avoir testé avec succès un procédé amélioré qui lui permettra d'optimiser son concentré de phosphate de haute pureté pour des marchés spécifiques. En collaboration avec Corem, Arianne a produit à la fois un concentré de phosphate à faible teneur en éléments mineurs (MER) et un concentré à teneur plus élevée en MER en utilisant la séparation magnétique à haute intensité. Les résultats ont démontré que le concentré de phosphate d'Arianne peut être davantage optimisé pour répondre aux marchés cibles avec un ajout au procédé. Le concentré à faible MER est intéressant pour ceux qui recherchent des applications de phosphate spécialisées, telles que l'acide de haute pureté utilisé dans les batteries lithium-fer-phosphate ("LFP"), tandis que le concentré à MER plus élevé serait intéressant pour les engrais à application directe, comme elle serait plus élevée en micronutriments bénéfiques comme le fer.
- En juin 2022, la Société a nommé M. Michael Gentile à titre de conseiller stratégique de la Société. Le rôle de M. Gentile sera de conseiller le conseil d'administration sur les questions relatives aux marchés des capitaux et discussions avec les partenaires financiers et investisseurs potentiels. M. Gentile a également acheté 4 millions d'actions d'Arianne Phosphate sur le marché et a obtenu une option, auprès d'un investisseur privé, lui permettant d'acheter 2 millions d'actions supplémentaires à 0,75 \$ pour une période de 18 mois.
- En juin 2022, la Société a annoncé qu'elle avait reçu des résultats positifs de tests qui confirment que son concentré de phosphate de haute pureté peut être utilisé dans la production

d'acide phosphorique de qualité technique utilisé dans la production de batteries. Ces tests ont été conçus pour confirmer qu'Arianne répond aux spécifications fournies par un producteur de batteries à base de lithium et réalisés par une installation indépendante spécialisée dans la production d'acide phosphorique purifié. La batterie LFP est devenue une technologie de pointe dans ce domaine. De nombreuses entreprises automobiles sont en train d'annoncer ou ont déjà annoncé leur intention d'utiliser des LFP dans leurs voitures, tout comme de nombreuses entreprises chinoises. En outre, au-delà du marché automobile, de nombreux analystes du secteur considèrent que la batterie LFP joue un rôle clé dans le marché du stockage de l'énergie, un marché qui pourrait dépasser la demande automobile et continuer à stimuler la demande pour ces matériaux de batterie tels que le phosphate.

- Le 22 septembre 2022, les actions ordinaires de la Société ont commencé à se négocier sur la bourse OTCQX sous le symbole DRRSF. La migration vers le marché OTCQX est une étape importante pour la Société, qui cherche à fournir des transactions transparentes à ses investisseurs américains.
- En octobre 2022, la Société a nommé madame Geneviève Ayotte au poste de chef de la direction financière. Elle remplace Pier-Élise Hébert-Tremblay, qui occupait le poste depuis février 2021.

Résumé financier

Arianne est une société en phase de développement et, à ce titre, n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie positifs au troisième trimestre de 2022. Au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2022, la Société a enregistré une perte nette de 1,3 millions \$ pour la période de trois mois et de 4,6 M \$ pour la période de neuf mois. Pour la même période en 2021, la Société avait enregistré une perte de 1,2 M \$ pour la période de trois mois et 7,1 M \$ pour la période de neuf mois. La perte moins élevée en 2022 s'explique par des frais financiers plus élevés en 2021 engendrés par la conversion de dettes en actions ayant créé une perte sur conversion et de l'extension de la ligne de crédit au premier trimestre 2021. Ce sont des coûts hors trésorerie.

Le rapport de gestion d'Arianne et les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2022 sont disponibles sur le site Web de la Société et sur SEDAR. (www.sedar.com).

À propos d'Arianne Phosphate

Arianne Phosphate (« Arianne Phosphate inc. ») (www.arianne-inc.com) met en valeur les gisements de phosphate du projet Lac à Paul, à environ 200 km dans le nord de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec (Canada). Ces gisements produiront un concentré d'apatite ignée de grande qualité titrant 39 % P₂O₅ (étude de faisabilité publiée en 2013) et contenant peu ou pas de contaminants. La Société compte 190 037 348 actions en circulation.

Personne qualifiée

Raphaël Gaudreault, ing., personne qualifiée NI 43-101, a approuvé ce communiqué. M. Gaudreault est également le chef des opérations.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Suivez-nous sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/ariannephosphate>

Twitter : http://twitter.com/arianne_dan

YouTube : <http://www.youtube.com/user/ArianneResources>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/arianneresources>

Resource Investing News : <http://resourceinvestingnews.com/?s=Arianne>

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens de la réglementation des valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis (ci-après appelés collectivement les « informations prospectives »).

L'information prospective inclut, notamment, les attentes sur la production et la qualité du concentré d'apatite du projet Lac à Paul. Il est souvent, mais pas toujours, possible de déterminer les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « devrait », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « escompte » ou « croit », ou leur négatif, ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations selon lesquels des interventions, des événements et des résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produiront ou pourront être réalisés. L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Société sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent, mais sans s'y limiter : la volatilité du cours des actions; les fluctuations des prix des matières premières; l'origine et les coûts des sources d'énergie; les estimations des coûts en capital initial et de renouvellement; les estimations des coûts de main-d'œuvre et des coûts d'opération; les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; les estimations des ressources et des réserves minières; les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; les risques liés aux variations des taux de change; les risques environnementaux; la concurrence à laquelle fait face la Société à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté; l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant la Société; la finalisation du processus d'évaluation environnementale; les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; la dépendance envers le personnel clé; les risques de financement, de capitalisation et de liquidité incluant les risques que le financement nécessaire pour continuer les activités d'exploration et de développement du projet Lac à Paul ne soit pas disponible ou disponible à des conditions acceptables; le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; le risque de litiges.

L'information prospective est fondée sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction au moment où ces déclarations sont faites, y compris, mais sans s'y limiter, la poursuite des activités d'exploration, aucun changement défavorable important des prix des matières premières, à la réalisation des plans d'exploration et des plans de développement conformément aux attentes, l'obtention des approbations réglementaires requise, et les autres hypothèses et facteurs énoncés dans la présente. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces informations prospectives. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2022/22/c7224.html>

%SEDAR: 00003556F

Renseignements : Pour nous joindre : Source : Raphael Gaudreault, COO, Tél. : 418-590-1318, raphael.gaudreault@arianne-inc.com; Info : Brian Ostroff, Président, Tél. : 514-908-4202, brian.ostroff@arianne-inc.com

CO: Arianne Phosphate Inc.

CNW 17:00e 22-NOV-22